

CHARLES-PHILIPPE DAVID ET JEAN-JACQUES ROCHE
THÉORIES DE LA SÉCURITÉ
PARIS, MONCHRESTIEN, 2002

Par Dany Deschênes et
Richard Garon***

Depuis quelques années, les internationalistes de langue française offrent davantage des synthèses fouillées des relations internationales, discipline anglo-saxonne par excellence. L'ouvrage *Théories de la sécurité* de Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche s'inscrit dans cette perspective. Il est publié dans la collection « Clefs politique » dirigée par Dominique Chagnollaud et Yves Mény. Cette collection offre des synthèses sur les principales théories et problématiques touchant la science politique. Les ouvrages de cette collection s'adressent avant tout aux étudiants et à ceux et celles qui souhaitent faire connaissance avec lesdites théories et problématiques.

L'objectif de l'ouvrage de Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche est d'offrir un bilan dans un domaine particulier des relations internationales : les études de la sécurité. Longtemps confiné aux seules dimensions militaires en raison des impératifs de la guerre froide, ce domaine a connu un véritable renversement de perspective depuis l'effondrement de l'URSS. Pour Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche, il s'agit d'une renaissance des études sur la sécurité. D'une perspective strictement militaire, les études sur la sécurité ont élargi leurs champs d'investigation et leurs problématiques en incluant des dimensions telles la sécurité humaine et la sécurité environnementale¹.

En plus d'une introduction et d'une conclusion générales, l'ouvrage s'articule en deux parties de longueurs inégales. La première partie est divisée en quatre chapitres, et est consacrée à la vision traditionnelle de la sécurité, ses pratiques et ses institutions. La deuxième, divisée en trois chapitres, porte sur la redéfinition de la sécurité depuis la fin de la guerre froide.

L'introduction cerne plusieurs éléments, dont la centralité des questions de sécurité pour les relations internationales, l'évolution du concept de sécurité vers plusieurs dimensions depuis la crise énergétique de la décennie 1970, et la prise en compte de nouvelles facettes de la sécurité par plusieurs chercheurs durant les années 1980.

* Dany Deschênes est chercheur associé au programme Paix et sécurité internationales de l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval.

** Richard Garon est chercheur associé au programme Paix et sécurité internationales de l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval.

¹ Un des meilleurs exemples de l'élargissement de la notion de sécurité provient de l'école de Copenhague. Barry Buzan, Ole Weaver et Jaap De Wilde, *Security : A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998.

À partir des réflexions de Barry Buzan, les auteurs constatent l'impossibilité que ce champ particulier des relations internationales ne présente une définition unique de l'objet *sécurité*. Ils soulignent trois raisons pour lesquelles la notion de sécurité ne peut être réduite à une définition unique. D'abord, l'État ne peut plus être considéré comme seul garant de la sécurité. Ensuite, la nature des menaces diffère selon les régions. Finalement, la sécurité peut aussi être envisagée selon des dimensions économiques, environnementales et culturelles. Malgré l'absence d'une seule définition, les études de la sécurité sont importantes et la situation n'est pas « désespérée ». Afin d'établir un modèle de base pour les fins de leurs études, les auteurs font appel à la définition proposée en 2000 par Charles-Philippe David :

l'absence de menaces militaires et non militaires qui peuvent remettre en question les valeurs centrales que veut promouvoir ou préserver une personne ou une communauté, et qui entraînent un risque d'utilisation de la force.²

Dans la première section consacrée aux conceptions traditionnelles de la sécurité, la division des chapitres laisse perplexe. Malgré l'hégémonie du paradigme réaliste au sein des relations internationales, le libéralisme, l'idéalisme et même le marxisme auraient pu être avantageusement inclus dans cette section et non pas seulement dans la seconde partie.

Les principaux thèmes et mécanismes relatifs à la sécurité sont abordés de façon simple et concise. Plus précisément, les auteurs s'intéressent à l'utilisation de la force et de la diplomatie, les mesures de contrôle des armements, la sécurité collective, ainsi que les activités internationales de maintien, imposition, consolidation et reconstruction de la paix. Pour les néophytes, les dimensions touchant au droit international sont bien présentées. Les auteurs décrivent les forces, mais aussi les limites inhérentes à l'outil juridique. L'emploi d'encadrés est approprié et aide à visualiser rapidement les principaux concepts. Cependant, quelques encadrés supplémentaires auraient été utiles et s'inscriraient dans la démarche pédagogique de la collection, telles de brèves références au système westphalien ou aux quatre générations de conflits. De plus, alors qu'un encadré est annoncé sur les communautés de sécurité d'Emmanuel Adler, celui-ci n'est pas présent dans le volume³.

La deuxième section du livre porte davantage sur les autres approches de sécurité dans les théories de relations internationales, particulièrement le libéralisme et le constructivisme. Cette seconde section débute avec une réflexion sur l'adaptation de trois écoles de pensée traditionnelles (réaliste, libérale et idéaliste) aux nouvelles menaces. Les aspects de sécurité sont aussi développés en fonction des théories constructivistes et critiques. Cependant, la place laissée au constructivisme nous apparaît beaucoup trop succincte en considérant l'importance de ce nouveau

² Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche, *Théories de la sécurité*, Clefs Politiques, Paris, Montchrestien, 2002 à la p.14.

³ *Ibid.* à la p.105.

paradigme émergent. Par exemple, la question des normes est expliquée trop rapidement, en particulier le travail de Martha Finnemore.

Les auteurs démontrent bien que les concepts de sécurité humaine et sociétale occupent une place de plus en plus importante pour plusieurs auteurs depuis une dizaine d'années. Cette partie se termine avec une discussion à propos des nouveaux types de conflits, des enjeux de la sécurité américaine et de l'imposition de la paix dans un contexte de mondialisation et d'unipolarité. Cette section critique les décisions américaines en matière de sécurité. La *Révolution dans les Affaires Militaires* a permis la réduction des pertes de vies, du moins pour les soldats amis et les civils, mais n'est pas la cause unique des succès militaires, tels que ceux observés en Afghanistan. Selon les auteurs, le comportement unilatéral des États-Unis est responsable de l'insécurité croissante sur la scène internationale.

Toutefois, les auteurs ne considèrent pas suffisamment que la division entre les dimensions internes et externes de la sécurité s'estompent. Or, comme le mentionne Jean-Luc Marret, c'est un des éléments-clés afin de comprendre le nouveau cadre sécuritaire en émergence⁴. La perception de l'insécurité des populations face à ce que l'OCDE nomme les « risques systématiques » (pandémies, événements climatiques extrêmes) transforme les études de la sécurité. À ce propos, la modification des rôles des institutions étatiques de sécurité est passée sous silence.

Malgré ces quelques remarques, il s'agit d'un ouvrage bien structuré et facile à consulter. Les moyens classiques d'assurer la sécurité (équilibre, sécurité collective, le rôle de l'ONU) sont très bien exposés. L'ouvrage « *Théories de la sécurité* » offre une introduction intéressante aux théories de la sécurité en matière de relations internationales.

⁴ Jean-Luc Marret, « Introduction : violence transnationale et sécurité intérieure », dans Jean-Luc Marret, dir., *Violence transnationale et sécurité intérieure*, Paris, L.G.D.J., université Panthéon-Assas, 1999 aux pp.1-18.

